



CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE L'HERAULT



# CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS et EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISÉS EN 2009


Parc d'Activités d'Alco  
254 rue Michel Teule  
34184 MONTPELLIER CEDEX 4

TEL : 04.67.04.38.81  
TELECOPIE : 04.67.52.43.82  
Internet : [www.cdg34.fr](http://www.cdg34.fr)

	<i>Pages</i>
<b>Renseignements utiles</b>	<b>2</b>
- Sommaire	<b>3</b>
- Concours et examens organisés	<b>4 à 11</b>
- prévisions 2010-2011	<b>12</b>

## RETRAIT et DEPOT des DOSSIERS

⇒ Au Centre de Gestion de l'Hérault – Parc d'Activités d'Alco - 254, rue Michel Teule - 34184 MONTPELLIER CEDEX 4  
Permanence de 8 h 00 à 18 h 00.  
Horaires d'ouverture des services de 8 h 30 à 16 h 30.

⇒  Par courrier adressé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault - service concours – Parc d'activité d'Alco - 254, rue Michel Teule 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 en joignant une enveloppe (Format : 23 cm x 32 cm) libellée à l'adresse du candidat et affranchie au tarif supérieur à 20 grammes.

⇒ Par téléchargement sur le site Internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault [www.cdg34.fr](http://www.cdg34.fr).

⇒ Par préinscription en ligne sur le site Internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault [www.cdg34.fr](http://www.cdg34.fr).

### IMPORTANT

Pour les concours organisés par plusieurs Centres de Gestion agissant en commun dans le cadre d'un partenariat, les dossiers peuvent être retirés dans l'un des Centres de Gestion concernés (sauf exception précisée dans le présent document) et aux adresses suivantes :

<b>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'HERAULT</b> Parc d'Activités d'Alco 254, rue Michel Teule 34184 MONTPELLIER Cedex 4  Tél. 04 67 04 38 81 <a href="http://www.cdg34.fr">www.cdg34.fr</a>	<b>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'AUDE</b> 85 avenue Claude Bernard BP 90102 11022 CARCASSONNE CEDEX  Tél. 04 68 77 79 79 <a href="http://www.cdg11.fr">www.cdg11.fr</a>	<b>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du GARD</b> 183, chemin du mas Coquillard  30900 NIMES  Tél. 04 66 38 86 85 ou Tél. 04.66.38.86.98 <a href="http://www.cdg30.fr">www.cdg30.fr</a>	<b>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la LOZERE</b> 2 bis boulevard Théophile Roussel  48000 MENDE  Tél. 04 66 65 30 03 <a href="http://www.cdg48.fr">www.cdg48.fr</a>	<b>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des PYRENEES ORIENTALES</b> 6, rue de l'Ange BP 901 66901 PERPIGNAN  Tél. 04 68 34 88 66 <a href="http://www.cdg66.fr">www.cdg66.fr</a>
--	---	--	---	---

### ATTENTION

***- AUCUN DOSSIER D'INSCRIPTION NE SERA DELIVRE EN DEHORS DES PERIODES D'INSCRIPTION  
INDIQUEES SUR CE CALENDRIER.***

***- AUCUN RESULTAT DE CONCOURS NE SERA COMMUNIQUE PAR TELEPHONE***

# SOMMAIRE

## CONCOURS

<i>CONCOURS</i>		<b>CATEGORIE</b>	<b>PAGES</b>
	<b><i>FILIERE ADMINISTRATIVE</i></b>		
2009-R	Rédacteur – concours externe, interne et troisième concours	<b>B</b>	Page 4
2009-AD	Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe – concours externe, interne et troisième concours	<b>C</b>	Page 5
	<b><i>FILIERE ANIMATION</i></b>		
2009-ANIM	Animateur – concours externe, interne et troisième concours	<b>B</b>	Page 6
2009-ADANIM	Adjoint d'animation de 1 <sup>ère</sup> classe – concours externe, interne et troisième concours	<b>C</b>	Page 6
	<b><i>FILIERE CULTURELLE</i></b>		
2009-ADPIC	Adjoint du patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe – concours externe, interne et troisième concours	<b>C</b>	Page 7
	<b><i>FILIERE SOCIALE</i></b>		
2009-INFCS	Infirmier cadre de santé – concours interne et deuxième concours	<b>A</b>	Page 8
2009-PCS	Puéricultrice cadre de santé – concours interne et deuxième concours	<b>A</b>	Page 8
2009-CSOE	Conseiller socio éducatif – concours interne	<b>A</b>	Page 8
2009-PUER	Puéricultrice – concours externe	<b>A</b>	Page 9
2009-M2C	Médecin – concours externe	<b>A</b>	Page 9
2009-ASOE	Assistant socio éducatif – concours externe	<b>B</b>	Page 9
2009-ATSEM1C	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles de 1 <sup>ère</sup> classe – concours externe	<b>C</b>	Page 9
2009-ADP	Auxiliaire de puériculture de 1 <sup>ère</sup> classe - concours externe	<b>C</b>	Page 9

## EXAMENS PROFESSIONNELS

	<b><i>FILIERE ANIMATION</i></b>		
2009-ANIMC-EP	Animateur chef – examen professionnel	<b>B</b>	Page 10
	<b><i>FILIERE SOCIALE</i></b>		
2009-ECJE-EP	Educateur chef de jeunes enfants – examen professionnel	<b>B</b> <b>C</b>	Page 10
	<b><i>FILIERE TECHNIQUE</i></b>		
2009-TST-EP-1	Technicien supérieur territorial – 1 <sup>er</sup> examen professionnel (ouvert aux contrôleurs de travaux)	<b>B</b>	Page 11
2009-TSTC-EP-2	Technicien chef territorial – examen professionnel	<b>B</b>	Page 11
	<b><i>PREVISIONS 2010/2011</i></b>		
			Page 12

# CONCOURS

## FILIERE ADMINISTRATIVE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE <u>DEPOT</u> DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR ◆ PARTENAIRES
<b>REDACTEUR TERRITORIAL</b> Spécialités  <b>Administration Générale</b>  <b>Sanitaire et Social</b>	B	EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires du Baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau IV suivant la procédure définie par le décret du 8 janvier 1992 relatif à l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique.	du 17 mars 2009 au 16 avril 2009	28 avril 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	16 septembre 2009	<b>AUDE</b> ◆ <b>GARD</b> <b>HERAULT</b> <b>LOZERE</b> <b>PYRENEES ORIENTALES</b>
		INTERNE	Ouvert aux fonctionnaires ou agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale justifiant au 1er janvier de l'année du concours de quatre ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.				
		TROISIEME CONCOURS	<p>Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou plusieurs activités professionnelles, d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association.</p> <p>Les activités professionnelles mentionnées ci-dessus doivent correspondre à la gestion administrative, financière ou comptable, ou avoir contribué à l'élaboration et à la réalisation d'actions de communication, d'animation, de développement économique, social, culturel, sportif, de loisirs ou de tourisme.</p> <p>La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.</p>				

## FILIERE ADMINISTRATIVE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE <u>DEPOT</u> DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR
<b>ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE</b>	<b>C</b>	<b>EXTERNE</b>	Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente	du 1 <sup>er</sup> octobre 2009 au 29 octobre 2009	12 novembre 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	17 mars 2010	<b>HERAULT</b>
		<b>INTERNE</b>	Ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.				
		<b>TROISIEME CONCOURS</b>	<p>Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association.</p> <p>Les activités professionnelles mentionnées ci-dessus doivent correspondre à des fonctions administratives d'exécution, de comptabilité, d'accueil en public, de documentation, ou à la mise en œuvre d'actions d'animation économique, sociale ou culturelle.</p> <p>La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.</p>				

## FILIERE ANIMATION

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE <u>DEPOT</u> DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR ◆ PARTENAIRES
<b>ANIMATEUR TERRITORIAL</b>	<b>B</b>	<b>EXTERNE</b>	Ouvert aux candidats titulaires : - du brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse, - ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport dans les spécialités correspondant à la définition des missions confiées aux membres du cadre d'emplois et dont la liste est précisée par un arrêté du ministre chargé des collectivités territoriales, du ministre chargé de la fonction publique et du ministre chargé de la jeunesse.		28 avril 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	24 septembre 2009	<b>PYRENEES ORIENTALES</b> ◆ AUDE GARD HERAULT
		<b>INTERNE</b>	Ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du concours de quatre ans au moins de services publics, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.				
		<b>TROISIEME CONCOURS</b>	Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, soit : - d'une ou plusieurs activités professionnelles qui doivent correspondre à la coordination et la mise en œuvre d'actions d'animation, éducatives, de développement local ou de médiation sociale ; - d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ; - d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public				
<b>ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL DE 1<sup>ere</sup> CLASSE</b>	<b>C</b>	<b>EXTERNE</b>	Ouvert aux candidats titulaires du brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur-technicien ou d'une qualification reconnue comme équivalente.	du 4 février 2009 au 4 mars 2009	16 mars 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	8 septembre 2009	<b>LOZERE</b> ◆ AUDE GARD HERAULT PYRENEES ORIENTALES
		<b>INTERNE</b>	Ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier, au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du concours, d'une année au moins de services publics effectifs.				
		<b>TROISIEME CONCOURS</b>	Ouvert aux candidats qui justifient de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, soit d'activités professionnelles correspondant à la réalisation d'actions d'animation, éducatives, de développement local ou de médiation sociale, soit de mandats en qualité de membre d'une assemblée générale délibérante d'une collectivité territoriale, soit d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public				

## FILIERE CULTURELLE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE <u>DEPOT</u> DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR —◆— PARTENAIRES
<b>ADJOINT DU PATRIMOINE TERRITORIAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE</b>	C	<b>EXTERNE</b>	Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente .	du 17 mars 2009 au 16 avril 2009	28 avril 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	10 septembre 2009	<b>HERAULT</b> —◆— AUDE GARD LOZERE PYRENEES ORIENTALES
		<b>INTERNE</b>	Ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du concours de quatre années au moins de services publics effectifs, dont deux années au moins dans les services d'un musée, d'une bibliothèque, des archives, de la documentation ou des parcs et jardins.				
		<b>TROISIEME CONCOURS</b>	Ouvert aux candidats qui justifient de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, soit d'activités professionnelles correspondant à la réalisation de tâches liées à la mise en œuvre d'activités de développement culturel ou relatives au patrimoine, soit de mandats en qualité de membre d'une assemblée délibérante d'une collectivité territoriale, soit d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Un décret fixe les modalités de prise en compte de ces différentes activités.  La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public				

## FILIERE SOCIALE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE <u>DEPOT</u> DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR ◆ PARTENAIRES
<b>INFIRMIER TERRITORIAL CADRE DE SANTE</b>	A	INTERNE	Ouvert aux fonctionnaires territoriaux titulaires du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, relevant soit du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux, comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans leur cadre d'emplois, ainsi qu'aux agents non titulaires territoriaux titulaires de l'un des diplômes d'accès au cadre d'emplois d'infirmier territorial et du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents, ayant accompli au moins cinq ans de services effectifs en qualité d'infirmier territorial.	du 3 février 2009 au 17 février 2009	4 mars 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	27 mai 2009	<b>LANDES</b> ◆ INTER REGIONS DU GRAND SUD OUEST
		2 <sup>ème</sup> CONCOURS	ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes d'accès soit au cadre d'emplois des infirmiers territoriaux ainsi que du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle d'infirmier pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.				
<b>PUERICULTRICE TERRITORIAL CADRE DE SANTE</b>	A	INTERNE	ouvert aux puéricultrices territoriales titulaires du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans leur cadre d'emplois ainsi qu'aux agents non titulaires territoriaux titulaires du diplôme d'Etat de puériculture et du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents, ayant accompli au moins cinq ans de services effectifs de puéricultrice territoriale.	Du 1 <sup>er</sup> octobre 2009 Au 29 octobre 2009	12 novembre 2009	11 mars 2010	<b>HERAULT</b> ◆ INTER REGIONS DU GRAND SUD OUEST
		2 <sup>ème</sup> CONCOURS	ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de puériculture et du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de puéricultrice pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.				
<b>CONSEILLER TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF</b>	A	INTERNE	ouvert aux membres du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs et aux fonctionnaires détachés dans ce cadre d'emplois. Les candidats doivent justifier, au 1er janvier de l'année du concours, d'au moins six ans de services effectifs dans le cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs ou un corps d'assistants de service social et être en fonction depuis au moins deux ans dans la fonction publique territoriale.	Du 1 <sup>er</sup> avril 2009 Au 23 avril 2009	6 mai 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	10 septembre 2009	<b>GARD</b> ◆ AUDE HERAULT PYRENEES ORIENTALES



## FILIERE SOCIALE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR PARTENAIRES
<b>PUERICULTRICE TERRITORIAL</b>	A	EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de puériculture.	du 1 <sup>er</sup> au 24 septembre 2009	6 octobre 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	9 février 2010	HERAULT AUDE GARD LOZERE PYRENEES ORIENTALES
<b>MEDECIN TERRITORIAL</b>	A	EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre de médecin délivré par l'un des Etats membre de la Communauté européenne ou l'un des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen visé à l'article L. 356-2 (1°) du code de la santé publique. Lorsque les missions correspondant aux postes mis au concours l'exigent, le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou titre de médecin spécialiste dans les spécialités concernées délivré conformément aux obligations communautaires par l'un des Etats membre de la Communauté européenne ou l'un des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen et reconnu en application de l'article L. 366 du code de la santé publique.	du 1 <sup>er</sup> au 29 octobre 2009	12 novembre 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	29 avril 2010	AUDE HERAULT GARD PYRENEES ORIENTALES
<b>ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF</b> Spécialités  Assistant de service social  Education spécialisée  Conseil en économie sociale et familiale	B	EXTERNE	Ouvert dans la spécialité -"assistant de service social", aux candidats titulaires du diplôme d'état d'assistant de service social ou d'un des diplômes, certificats ou autres titres mentionnés à l'article 218 du Code de la famille et de l'aide sociale et délivrés dans un autre Etat membre de la Communauté européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen. -"éducation spécialisée", aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé. -"conseil en économie sociale et familiale", aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de conseiller en économie familiale et sociale.	du 1 <sup>er</sup> au 23 avril 2009	6 mai 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	1 <sup>er</sup> octobre 2009	PYRENEES ORIENTALES AUDE GARD HERAULT LOZERE
<b>ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe</b>	C	EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires du certificat d'aptitude professionnelle Petite Enfance.	du 4 février 2009 au 4 mars 2009	16 mars 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	21 octobre 2009	HERAULT
<b>AUXILIAIRE DE PUERICULTURE de 1<sup>ère</sup> classe</b>	C	EXTERNE	Ouvert aux candidats titulaires soit : <ul style="list-style-type: none"><li>- du certificat d'auxiliaire de puériculture,</li><li>- du certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture</li><li>- du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture</li></ul> Ce concours est également ouvert aux personnes ayant satisfait, après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier ou, après 1979, du diplôme d'infirmier du secteur psychiatrique	du 1 <sup>er</sup> octobre 2009 au 29 octobre 2009	12 novembre 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	8 mars 2010	AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES

# EXAMENS PROFESSIONNELS

## FILIERE ANIMATION

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE <u>DEPOT</u> DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR —◆— PARTENAIRES
ANIMATEUR CHEF TERRITORIAL	B	EXAMEN PROFESSIONNEL	Ouvert aux animateurs ayant atteint le 7 <sup>ème</sup> échelon de leur grade et aux animateurs principaux sans condition d'ancienneté.	du 17 mars 2009 au 16 avril 2009	28 avril 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	24 septembre 2009	<b>HERAULT</b> —◆— AUDE GARD LOZERE PYRENEES ORIENTALES

## FILIERE SOCIALE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE <u>DEPOT</u> DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR —◆— PARTENAIRES
EDUCATEUR CHEF TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS	B	EXAMEN PROFESSIONNEL	Ouvert aux éducateurs de jeunes enfants ayant un an d'ancienneté dans le 8 <sup>e</sup> échelon de leur grade et les éducateurs principaux sans condition d'ancienneté, comptant trois ans de service dans le cadre d'emplois.	du 1 <sup>er</sup> au 29 octobre 2009	12 novembre 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	9 mars 2010	<b>LOZERE</b> —◆— AUDE GARD HERAULT PYRENEES ORIENTALES

## FILIERE TECHNIQUE

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE <u>DEPOT</u> DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR —◆— PARTENAIRES
TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL	B	1 <sup>ER</sup> EXAMEN	Ouvert aux membres du cadre d'emplois des contrôleurs territoriaux de travaux justifiant au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année de l'examen d'au moins cinq années dans le cadre d'emplois des contrôleurs territoriaux de travaux.	du 9 mars 2009 au 6 avril 2009	14 avril 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	10 septembre 2009	INTER REGIONS DU GRAND SUD OUEST

### Répartition des spécialités pour l'examen professionnel de technicien supérieur :

Spécialités	CDG organisateurs
ingénierie, gestion technique	GIRONDE
bâtiments, génie civil	HERAULT
infrastructure et réseaux	HAUTE GARONNE
prévention et gestion des risques, hygiène	PYRENEES ATLANTIQUES
aménagement urbain	TARN
paysages et gestion des espaces naturels	DORDOGNE
informatique et systèmes d'information	CHARENTE MARITIME
techniques de la communication et des activités artistiques	LANDES

GRADE	CAT	NATURE DU CONCOURS	CONDITIONS D'ACCES	PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS	DATE LIMITE DE <u>DEPOT</u> DES DOSSIERS	DATES DES EPREUVES	ORGANISATEUR —◆— PARTENAIRES
TECHNICIEN CHEF TERRITORIAL	B	EXAMEN PROFESSIONNEL	Ouvert aux techniciens supérieurs comptant six ans de services en cette qualité, ayant atteint le 7 <sup>e</sup> échelon de leur grade depuis au moins six mois et les techniciens supérieurs principaux, sans condition d'ancienneté.	voie postale du 9 au 30 mars 2009  ou sur place au cdg 24 du 9 mars au 06 avril 2009	14 avril 2009 (minuit le cachet de la poste faisant foi)	10 septembre 2009	DORDOGNE ( <a href="http://www.cdg24.fr">www.cdg24.fr</a> ) —◆— INTER REGIONS DU GRAND SUD OUEST

## PREVISIONS 2010-2011

CONCOURS	CATEGORIES	DATES DES EPREUVES
INGENIEUR TERRITORIAL Partenariat interrégional	A	Avril 2010
TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL Partenariat interrégional	B	septembre 2010
EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL ouvert aux agents de maîtrise	B	septembre 2010
CONCOURS et EXAMEN PROFESSIONNEL D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL	C	janvier 2011
GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE	C	janvier 2011
PSYCHOLOGUE TERRITORIAL	A	février 2011
INFIRMIER TERRITORIAL	B	février 2011
EXAMEN PROFESSIONNEL ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE TERRITORIAL	C	mars 2011
CONCOURS et EXAMEN PROFESSIONNEL ADJOINT TECHNIQUE DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE	C	janvier 2012